

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
CAP EXCELLENCE

8<sup>ème</sup> séance de l'année 2016

Vendredi 15 juillet 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.07.08/312

**Modification du plan de financement  
de l'opération  
« Réhabilitation des réseaux d'eaux usées  
à Raizet Abymes »  
et demande de subvention**

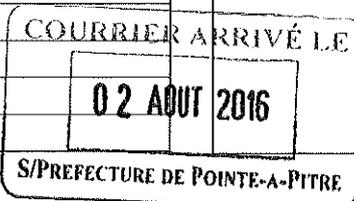
L'an deux mille seize, le vendredi 15 juillet, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 6 juillet 2016.

Présents : 33		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Georges	DAUBIN	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Hélène	MOLLA-POLIFONTE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Georges	BRENT	8 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Max	CELIGNY	
M. Justin	DESSOUT	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANN O	
M. Chazy	CIRANY	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Maurice	LORQUIN	
M. Alix	NABAJOH	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3
<b>Vice-Président :</b> M. Jacques BANGOU (1 <sup>er</sup> Vice-Président) Procuration à Mme Josiane GATIBELZA
<b>Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :</b> Mme Corinne PETRO Procuration à M. Justin DESSOUT
<b>Conseiller Communautaire</b> M. Jocelyn LEREMON Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS

Excusés non représentés : 3
<b>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</b> M. Fabert MICHELY M. Michel RINÇON Mme Francesca FAITHFUL

Absents : 11
<b>Vice-Présidents :</b> Mme Renée-George NABAJOH-DELOUMEAUX (14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) M. Pierre THICOT (15 <sup>ème</sup> Vice-Président)
<b>Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :</b> Mme Marie-Camille MOUNIEN
<b>Autres Conseillers Communautaires :</b> M. Audry CORNANO M. Hary DURIMEL Mme Juliana FENGAROL M. Daniel MARSIN M. Jean-Charles SAGET M. Patrick SELLIN M. Olivier SERVA Mme Kitty WALPO



Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (*CGCT*);
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2015.10.06/201 du Conseil Communautaire en date du 20 octobre 2015, approuvant le projet technique pour la réhabilitation et le renforcement du réseau d'eaux usées des quartiers du Raizet ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2016.04.04/281 du 11 avril 2016 - Exercice budgétaire 2016- Budget primitif Assainissement 2016 ;

**Considérant** le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

### DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

**ARTICLE 1** – D'approuver le projet technique de l'opération dont le coût prévisionnel est de **1 183 853,00 €HT**.

**ARTICLE 2** - D'approuver le nouveau plan de financement de l'opération qui s'établit comme suit :

Financiers	Taux %	Montant (euro)
FEDER (PO 2014-2020)	65%	769 504,00 €HT
CAP Excellence	35%	414 349,00 €HT
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>1 183 853,00 €HT</b>

**ARTICLE 3** – D'autoriser Monsieur le Président à solliciter le cofinancement de l'Europe.

**ARTICLE 4-** De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

**ARTICLE 5-** Le Président, le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le **29 JUL. 2016**



Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **02 AOUT 2016**



